



PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT n° EFR-18-000091

Résistance au feu des éléments de construction selon l'arrêté du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004 du ministère de l'Intérieur

Durée de validité	Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au 16 octobre 2023 .
Appréciation de laboratoire de référence	▪ EFR-18-000091
Concernant	Un bloc-porte métallique de référence « DFM OS 60 », à deux vantaux battants sur bâti métallique.
Demandeur	DFM Europe sp. z o.o. ul. Ludwika Waryńskiego 32-36 PL - 86300 Grudziądz